

PREFET DE L'HERAULT

Direction départementale des territoires et de la mer

Service nom du service en minuscule Unité nom de l'unité en minuscule

Affaire suivie par : Mme Florence BARTHELEMY Mail : florence:barthelemy@herault;gouv.fr

Tél. 04 34 46 60 82

Votre réf:

Notre réf : Courrier MAARCH 4434

Monsieur le Président,

Par lettre du 4 juillet 2017, vous me demandez de suspendre les contrôles sur les exploitations agricoles tant que les agriculteurs n'auront pas reçu la totalité des aides qui leur sont dues.

J'ai pleinement conscience des difficultés rencontrées par la profession agricole, et notamment des difficultés de trésorerie qui ont pu être occasionnées par les retards dans la liquidation des aides financières.

A ce jour, les aides du premier pilier 2015 et 2016 sont soldées, et l'ICHN 2016 est en cours de versement. Les retards subsistent sur les aides à l'agriculture biologique et les mesures agro-environnementales en instance depuis 2015 et leur paiement est annoncé à partir de novembre. Le paiement des aides surfaces 2017 interviendra à compter de février 2018, et la mise en place d'une aide à la trésorerie remboursable est annoncée pour septembre.

Comme vous le savez, la suspension des contrôles n'est pas de la compétence départementale. En effet, la réalisation des contrôles est une exigence européenne liée à la justification des dépenses publiques et leur suspension ferait courir à la France un risque de refus d'apurement c'est à dire le non-remboursement partiel par l'Europe à la France des dépenses engagées pour la PAC. Je ne peux donc donner une suite favorable à votre demande.

Le service agriculture forêt de la DDTM, dans le cadre de ses missions de coordination des contrôles, est néanmoins attentif à limiter la pression de contrôle sur place chez un même agriculteur, et assure un échange avec les corps de contrôle pour la prise en compte des situations délicates.

Je vous invite à signaler à la DDTM tout agriculteur dont la situation vous semble nécessiter une prise en compte particulière compte tenu des difficultés qu'il rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet of per délégation, le Secle Améret du rail

2 8 JUIL, 2017

Montpellier, le

Pascal OTHEGUY

Monsieur François FERDIER Président de la Coordination Rurale de l'Hérault CC Le Solis Bureau Elytis n° 11 4 Allée du Levant

34970 LATTES

Copie: